

LES COMPOSITEURS ARRIVENT À L'ÉCOLE !

PAR NICOLAS GILBERT — compositeur

La FAMEQ et le Centre de musique canadienne au Québec (CMC) s'associent pour faciliter la venue de compositeurs dans les classes de musique des écoles primaires et secondaires du Québec. Grâce au tout nouveau protocole FAMEQ-CMC, les musiciens éducateurs peuvent maintenant profiter de l'expertise du Centre pour mettre sur pied une résidence de compositeur adaptée à leurs besoins.

■ Pourquoi inviter un compositeur à effectuer une résidence dans ma classe ?

- Pour permettre aux élèves de profiter de la passion et du savoir-faire d'un artiste professionnel.
- Pour mettre les élèves en contact avec le monde fascinant de la musique contemporaine.
- Pour initier les élèves au travail de composition; pour stimuler leur créativité.
- Pour permettre aux élèves de donner eux-mêmes vie à une nouvelle œuvre créée pour eux (et avec eux) par le compositeur.

■ Que fait un compositeur en résidence ?

- Il anime, en collaboration avec les enseignants, des ateliers d'initiation à la musique contemporaine et des ateliers de composition.
- Il compose en collaboration ou en interaction avec les élèves une nouvelle œuvre pour eux.
- Il participe aux répétitions et à la présentation en concert de la nouvelle œuvre.

■ Comment ça fonctionne ?

Selon les demandes particulières des enseignants de musique et les ressources de chaque école, les résidences de compositeurs peuvent prendre une multitude de formes. L'aboutissement de chaque résidence est l'interprétation en concert d'une nouvelle œuvre composée avec et pour les élèves. Ainsi, les élèves sont impliqués directement dans la composition de la nouvelle œuvre : guidés par le compositeur, ils fournissent les principaux thèmes,

contours, structures, etc. L'instrumentation, la durée et le niveau de difficulté de cette œuvre sont déterminés en collaboration avec les enseignants. Les compositeurs sont flexibles, rien ne les arrête ! Il est essentiel que le compositeur connaisse bien les élèves pour lesquels (et avec lesquels) il compose, son travail de création sera donc précédé de plusieurs ateliers en classe. Le nombre de ces rencontres pourra également varier en fonction des projets.

À titre indicatif, voici trois exemples de composition d'œuvre et les coûts qui s'y rattachent :

■ Résidence du compositeur à l'école primaire

Nouvelle œuvre : œuvre de 2 à 3 minutes pour chœur.

Ateliers : le compositeur passe 2 périodes avec les élèves de 5^e et 6^e année.

Coût de la résidence : 1395 \$ (1275 \$ pour le travail de composition et 120 \$ pour les ateliers en classe)

■ Résidence du compositeur à l'école secondaire

Nouvelle œuvre : œuvre de 4 minutes pour harmonie junior.

Ateliers : le compositeur passe 5 périodes avec les élèves de secondaire 1 et 2.

Coût de la résidence : 2500 \$ (2200 \$ pour le travail de composition et 300\$ pour les ateliers en classe)

■ Résidence du compositeur à l'école secondaire

Nouvelle œuvre : œuvre de 7 minutes pour harmonie senior.

Ateliers : le compositeur passe 9 périodes avec les élèves de secondaire 4 et 5.

Coût de la résidence : 3540 \$ (3000 \$ pour le travail de composition et 540 \$ pour les ateliers en classe)

Les musiciens éducateurs qui désirent plus d'information peuvent communiquer avec Mireille Gagné au Centre de musique canadienne.



Orchestre symphonique de Laval : Tim Brady, compositeur, devant l'Orchestre symphonique de Laval. Il y explique comment il a assisté les jeunes dans la composition d'œuvres pour orchestre.

Photo : Jean-Sébastien Gascon

On Joue Ensemble : André Hamel parmi les enseignants du secondaire de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île. À partir de thèmes fournis par les jeunes du primaire, il a composé une œuvre pour harmonie, percussions et flûte à bec. Cette œuvre a été interprétée par les jeunes.

Photo : Magalie Dagenais

